

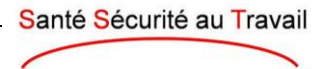



Les documents relatifs à la sécurisation des établissements (différentes instructions, différents guides, aide à la réalisation des exercices, liste des référents gendarmerie et police, classement des ERP, maquette de l'exercice incendie, coordonnées des partenaires, etc...) sont en ligne sur le site de la DSDEN : <https://blogcabdx.ac-bordeaux.fr/direction40/securite-et-surete/>

Calendrier des échéances

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Exercice Incendie 1	Avant le 30/09/2022									
Exercice Incendie 2					Avant le 28/02/2023					
Exercice AI		Avant 01/12/2022								
PPMS AI		Avant le 15/01/2023								
Exercice Risques Majeurs		Avant le 30/11/2022								
PPMS Risques Majeurs		Avant le 30/11/2022								

 Sécurité Incendie (lien ici)	 Risques majeurs (RM) (lien ici)	 Santé et conditions de travail (lien ici)	 Sûreté Attentat Intrusion (AI) (lien ici)
<ul style="list-style-type: none"> Les exercices d'évacuation d'incendie (minimum 2) Exercice 1 (Dans le 1^{er} mois suivant la rentrée) Exercice 2 (Dans les 6 mois suivant la rentrée : avant le 28/02/2023) <p>Les Comptes-rendus des Exercices Incendie sont à transmettre à :</p> <p>* ce.conseillerprevention40@ac-bordeaux.fr</p> <p>* A Archiver dans votre Registre sécurité</p> <p>* Copie à l'Assistant de Prévention de l'établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exercice risques majeurs (minimum 1) (Avant le 30/11/2022) <p>Rappel : l'exercice valide le PPMS RM</p> <ul style="list-style-type: none"> PPMS risques majeurs (Avant le 30/11/2022) <p>Il doit être actualisé en début d'année scolaire</p> <p>Les Comptes-rendus des Exercices RM et le PPMS Risques Majeurs sont à transmettre à :</p> <p>* ce.conseillerprevention40@ac-bordeaux.fr</p> <p>* A Archiver dans votre Registre sécurité</p> <p>* Copie à l'Assistant de Prévention de l'établissement</p>	<p>Registre santé et sécurité au travail (RRST)</p> <p>* Pour les personnels ayant une adresse mail académique (@ac-bordeaux.fr) le signalement effectuée sur le portail :</p> <p>ARENA -> Gestion des personnels -> RSST Suivi Santé et Sécurité au travail -> Saisie et consultation</p> <p>La fiche est visée par le chef d'établissement. Le déclarant peut suivre l'évolution du suivi de sa fiche.</p> <p>Pour les autres personnels et les usagers, le Registre SST est à disposition sous format papier au sein de l'établissement.</p> <p>➤ L'original de la fiche reste dans le registre de sécurité et son double est remis au chef d'établissement qui le visera et le transmettra à la DSEDN ou autres services concernés. Le chef d'établissement informera le déclarant du suivi de sa fiche.</p> <ul style="list-style-type: none"> DUERP <p>➤ Mise à jour Annuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Registre destiné aux signalements d'un danger grave et imminent RSDGI Dossier technique d'amiante DTA Se procurer ce dossier pour les établissements construits avant 1997 Registre d'accessibilité Les assistants et conseillers de prévention peuvent vous assister et vous conseiller dans la mise en place et l'utilisation des documents, des registres et ainsi que pour l'élaboration du PPMS et la réalisation des exercices incendie et risques majeurs. <p>Personnels ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> Mylène PORTELLO, Conseillère de Prévention Départementale (1^{er} et 2^d Degré) M^{me} Bérot Nathalie, Conseillère de Prévention Départementale (2nd Degré) 05 58 74 34 23 Les personnels de direction, les IEN, les assistants de prévention M^{me} Merrien : Secrétaire CHSCTD 40 chsct40@ac-bordeaux.fr 06 18 13 59 80 <p>Médecine de prévention</p> <p>Docteur PATARD Claire Médecin du travail 06 12 22 42 92 M^{me} CHARBINAT Micheline Infirmière en santé au travail 06 01 01 89 42 http://intra.in.ac-bordeaux.fr/SST/Nouveau-site/SstSecuriteTravail.htm</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exercice attentat intrusion (minimum 1) (Avant le 01/12/2022) PPMS attentat intrusion (Avant le 15/01/2023) Envoi d'1 dossier PPMS AI Envoi d'1 dossier PLANS -Périphérique -Périmétrique -Volumétrique Diagnostic de sécurité (Actualisation tous les 3 ans pour le second degré) <p>Personnels ressources pour l'AI :</p> <p>Equipe mobile de sécurité (EMS) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Frédéric PLESSIS Mélanie MORANO Cédric COURTOT <p>au : 05.58.05.66.66 – poste 66603</p>
<p>Personnes ressources pour Incendie et Risques Majeurs :</p> <p>Mylène PORTELLO : Conseillère de Prévention Départementale ce.conseillerprevention40@ac-bordeaux.fr au : 05 58 05 66 66 – poste 66611 ou 06 18 13 60 25</p> <p>Pour le Premier Degré : Assistant de Prévention de la circonscription de rattachement</p> <p>Pour le Second Degré : Assistant de prévention de l'établissement</p> <p>Conseiller Académique de Prévention (Rectorat de Bordeaux) : M. SELAUDOUX Jean-François 05 40 54 71 34</p> <p>Inspectrice Santé et Sécurité au Travail (ISST) : M^{me} COCHE Christine 05 57 57 39 42 http://intra.in.ac-bordeaux.fr/SST/Nouveau-site/SstSecuriteTravail.htm</p>			

Tous les documents seront transmis à la DSDEN à l'adresse suivante : ce.ppms40@ac-bordeaux.fr

Copie pour le Premier Degré : **Assistant de Prévention de la circonscription**